



# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 196

28 Septembre 1901

### ABONNEMENTS

Rhône et Dépt<sup>s</sup> limitrophes... 6 fr.  
Autres départements... 6 50  
Etranger... 8 fr

Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir  
avant le Jeudi soir

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

Programme Officiel

## VÉLODROME TÊTE-D'OR

Dimanche 29 Septembre, à 2 heures

Programme Officiel

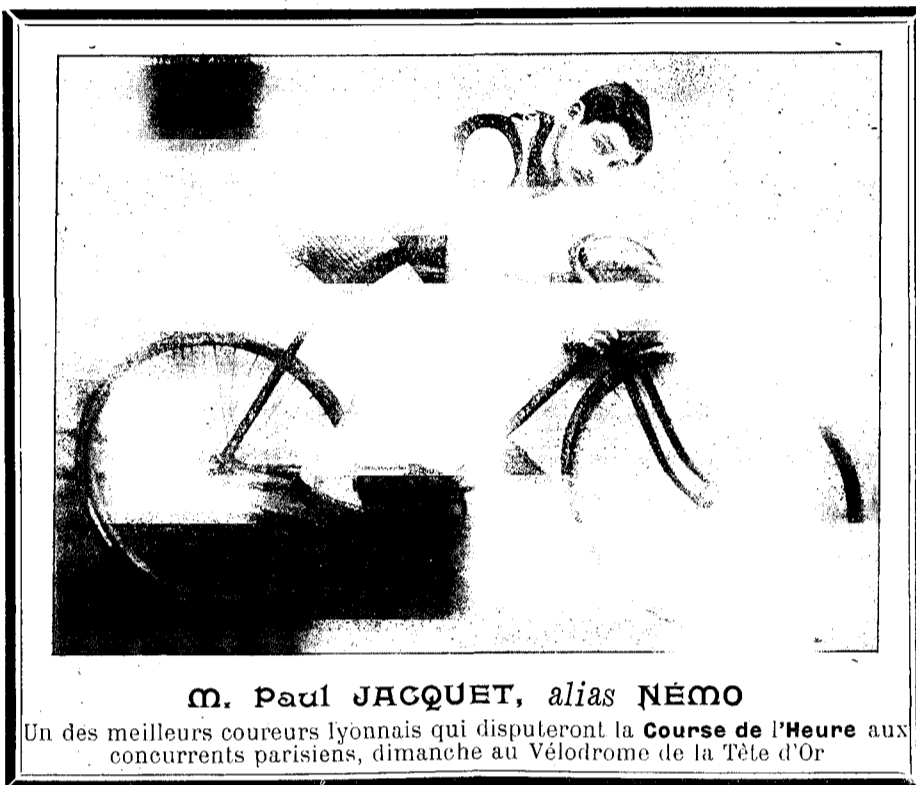
# GRANDES COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

## BOUHOURS

Vainqueur du Grand Prix de Paris (Demi-fond) 1901  
Champion du Monde

## Le Nègre VENDREDI

Vainqueur de la course de 24 heures, à Genève



M. Paul JACQUET, alias NÉMO

Un des meilleurs coureurs lyonnais qui disputeront la Course de l'Heure aux concurrents parisiens, dimanche au Vélodrome de la Tête d'Or

## SIMAR

Recordman du Monde

## JAECK

Champion Suisse

2 heures. — COURSE INTERNATIONALE AMATEURS (1000 m. 3 tours)

### OBJETS D'ART

PREMIÈRE SÉRIE		DEUXIÈME SÉRIE	
1. Méziat.....	M. noir et vert.	2. Berthet.....	M. vert et rouge, E. blanc.
3. Barbisio.....	M. rouge et noir.	4. Temporel Laurent.....	M. vert et rouge, E. rose.
5. Marion, de Lyon.....	M. vert et rouge, E. jaune.	6. Coquet.....	M. noir, E. lilas.
7. Bergeon.....	M. noir, E. vert.	8. Rondellet.....	M. noir.
9. Bouffard.....	M. noir.	10. Bonnard.....	M. bleu marine
11. Bertholat.....	M.	12. Cottin.....	M.
13. Blanchard.....	M.		

Les deux premiers de chaque série sont qualifiés pour la finale

2 heures 1/2. — COURSE INTERNATIONALE PROFESSIONNELS (1000 m. 3 tours)

PREMIÈRE SÉRIE		DEUXIÈME SÉRIE		QUATRIÈME SÉRIE	
1. Simar, de Paris.....	M. rayé bleu clair, bleu foncé.	2. Lagarde, de Lyon.....	M. noir et mauve	12. Cély, de Lyon.....	M. grenat.
3. Mousnier, de Moulins.....	M. noir, pois jaunes.	4. Villefranche, de Bordeaux.....	M.	14. Stoessel, de Genève.....	M.
5. Marion, de Lyon.....	M. noir.	6. Champon, de St-El-St-Geoirs.....	M.	16. Martelat, de Lyon.....	M. mauve et blanc, E. blanche.
7. Faucherand, de Lyon.....	M. mauve.	8. Blanc, de Lyon.....	M. mauve et blanc, E. jaune.	18. Bresson, de Marseille.....	M. blanc et rouge.
9. Max Burgi, de Genève.....	M.	10. Darragon, de Vichy.....	M. rose.	20. Jaeck, de Genève.....	M. crevette.
23. Lacombe, de Paris.....	M.	22. Sascod, de Genève.....	M.	24. Ruf, de Genève.....	M.
TROISIÈME SÉRIE					
11. Altin, de Lyon.....	M. noir.				
13. Prenel, de Paris.....	M. grenat.				
15. Friol, de Tain.....	M. vert et grenat.				
17. Aegerter, de Genève.....	M.				
19. Vayssette, de Saint-Etienne.....	M.				
21. Lugon, de Genève.....	M.				

3 heures 45. — FINALE AMATEURS (1.000 m. 3 tours)  
Les deux premiers de chaque série sont qualifiés pour la finale

4 heures. — FINALE PROFESSIONNELS (1.000 m. 3 tours)  
Le premier de chaque série est qualifié

4 heures 1/2. — COURSE DE PRIMES PROFESSIONNELS (5 kilom. 15 tours)

### Deux primes tous les 3 tours et primes finales

1. Simar, de Paris.....	M. rayé bleu clair, bleu foncé.	13. Prenel, de Paris.....	M. grenat.
2. Lagarde, de Lyon.....	M. noir-mauve.	14. Stoessel, de Genève.....	M. grenat-noir.
3. Mousnier, de Moulins.....	M. noir, pois jaunes.	15. Friol, de Tain.....	M. vert-grenat.
4. Villefranche, de Bordeaux.....	M.	16. Martelat, de Lyon.....	M. noir-mauve, E. blanche.
5. Marion, de Lyon.....	M. noir.	17. Aegerter, de Genève.....	M.
6. Champon, de St-El-St-Geoirs.....	M. noir, éch. rouge.	18. Bresson, de Marseille.....	M. blanc, col rouge.
7. Faucherand, de Lyon.....	M. mauve.	19. Vayssette, de St-Etienne.....	M. noir-rouge, E. ciel.
8. Blanc, de Lyon.....	M. blanc et mauve, E. jaune.	20. Jaeck, de Genève.....	M. crevette.
9. Max Burgi, de Genève.....	M.	21. Lugon, de Genève.....	M.
10. Darragon, de Vichy.....	M. rose.	22. Sascod, de Genève.....	M.
11. Altin, de Lyon.....	M. noir.	23. Lacombe, de Paris.....	M.
12. Cély, de Lyon.....	M. grenat.	24. Ruf, de Genève.....	M.

A 5 heures. — COURSE D'UNE HEURE (Par invitation)

Avec entraînement mécanique. Tandems et tricycles à pétrole. — Prix : 600 fr., 300 fr., 200 fr. et 100 fr.

1. SIMAR, de Paris.	28. LAUTIER, de Bédarrides (Vaucluse),
25. BOUHOURS, de Paris.	20. JAECK, de Genève.
7. VENDREDI, de Genève.	24. RUF, de Genève.
2. LAGARDE, de Lyon.	29. PATIN, de Lyon.
27. Paul JACQUET, de Lyon.	

La Fanfare " LES AMIS de la CITÉ LAFAYETTE " prêtera son concours

Jury. — Président : M. Laganne, chef-consul de l'U. V. F., assisté de M. Terrasse, du C. L. — Starter : M. Bouchard. — Juge de l'arrivée : M. Marius Vaehon, vice-consul de l'U. V. F. — Chronométrateur : Guichard, consul de l'U. V. F. — Commissaires : MM. Brunier, Soly, Rivat, Colin, Ménard. — Secrétaire : M. Jeannon. — Commissaires aux coureurs : MM. Basserot, A. Blanc.

### PRIX DES PLACES

Loges : 2 fr. 50 la place. — Tribunes : 2 fr. la place.  
Premières : 1 fr. 60. — Troisièmes : 1 fr. (Taxe municipale comprise).

## TIR

### Le Roi du Tir au Revolver

Cette année, l'importante épreuve dont le vainqueur gagne le titre glorieux de « Roi du tir au revolver », a été disputée à Rennes, durant le grand concours organisé par la Société de Tir Duquesclin.

L'excellent sportsman qui en est sorti vainqueur est M. G. Caurette, de Ham. Son succès a d'autant moins surpris le monde du tir que M. Caurette, — bien qu'il tire seulement depuis 1895 — avait déjà à son actif maintes « performances » remarquables.

M. G. Caurette doit certainement sa virtuosité à sa passion pour le tir. Qui n'aime pas, qui n'adore pas ce sport fin, délicat, très difficile, n'y brillera jamais. Il ne suffit pas de tirer méthodiquement et régulièrement un certain nombre de balles, pour acquérir l'habileté admirable des champions et des « rois » du tir, il faut le faire avec goût, avec conviction. Si vous n'êtes pas un fanatique, vous ne serez pas un maître.

De fait, M. Caurette est bien un fanatique du tir, et dans le meilleur sens du mot. Il l'est tant et tant, qu'il voudrait que tout le monde le devint, dans l'intérêt de la France, car nous n'aurons jamais assez de bons tireurs pour la défendre. Aussi a-t-il été un des premiers à applaudir au succès de la Cible Populaire.

Nous publions aujourd'hui, le portrait de cet excellent tireur. Ce portrait n'est pas seulement intéressant par la sympathie qu'il éveille, il constitue aussi un document, au point de vue de la position à prendre dans le tir au revolver et au pistolet.

La position de M. Caurette diffère beaucoup de celle qu'ont généralement adoptée les autres amateurs réputés. Ceux-ci tirent presque tous le bras droit allongé, afin d'éloigner le plus possible les uns des autres ces trois points : l'œil, l'épauche et le guidon. Plus ils sont éloignés, ces trois points, plus la ligne droite qui doit se prolonger jusqu'au but, en passant par eux, semble devoir être tendue, en effet.

M. Caurette, lui, préfère tenir le bras droit légèrement ployé, comme le recommande, ou plu-



tôt le commande, la théorie militaire. Voici les raisons qu'il donne de sa préférence :

« N'étant pas un colosse, dit-il, je dois ménager mes muscles. Or, j'ai reconnu que, en tenant l'arme au bas de la crosse et le bras ployé, le recul ne se produit pas brutalement sur le bras et qu'il fait simplement relever le canon de l'arme, ce qui fatigue beaucoup moins la main. J'aime mieux aussi la détente douce que la détente dure que la détente douce, car elle me permet d'exercer par tous les doigts de la main une pression progressive, de telle sorte que, au moment où le coup part, le revolver est maintenu, et bien maintenu par tous les doigts, au lieu de l'être par quatre seulement ».

Tout cela pour le revolver d'ordonnance, car il est à remarquer que, pour les armes dont la

charge n'ébranle pas ou ébranle peu le bras — le revolver de précision, par exemple — M. Caurette se sert d'une détente douce et emploie la position du bras tendu. C'est dire que, en principe, il estime que cette position doit être recommandée. En ce qui me concerne, je la trouve supérieure et aux personnes qui m'ont fait l'honneur de me consulter, j'ai toujours conseillé de tâcher de s'y habituer.

Mais revenons à M. Caurette. Il est certain que lorsqu'on possède son habileté, on ne doit pas être gêné pour changer d'attitude en changeant d'arme. D'ailleurs, un vrai tireur ne tire pas toutes les armes de la même façon. Autant d'instruments, autant de manières !

« Il faut savoir se servir de toutes les armes », écrivais-je dernièrement dans le Tir Illustré. Je suis bien certain que si l'on demandait à M. Caurette, « Roi du revolver », son opinion sur ce sujet, son aimable Majesté ne me démentirait pas.

### Société des Tireurs du Rhône.

École de Tir au Stand de la Doua. — Voici les principaux résultats de la séance du 15 septembre 1901 :

1<sup>re</sup> Catégorie à 300 m. — Gervet de l'Eclair de Villeurbanne; Jo rve, de l'Eclair; Rozier, Rambier.

2<sup>e</sup> Catégorie à 200 m. — Malmenet, Meyer, Voland, Trillat, Chofflet.

3<sup>e</sup> Catégorie. — Tir réduit. — Marchand, Marasso, des Excursionnistes; Jannin, Simon, des Excursionnistes; Martin.

Pointage. — Marasso, Martin, Vigne, des Excursionnistes Lyonnais.

Dimanche, 20 octobre 1901, de 1 h. à 4 h. au Stand de la Doua, grand concours annuel de l'École de Tir; à 5 h. distribution des prix.

### Société de Tir de l'Armée territoriale.

Place Bellecour, 17, Lyon.

La distribution solennelle des prix du 25<sup>e</sup> concours annuel, dit Concours des Noces d'argent, aura lieu, dans les salons Monnier, 31, place Bellecour, le dimanche 13 octobre à 1 heure 1/2 du soir, sous la présidence de M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon.

Les tireurs ayant été classés à la catégorie 4 (concours général) sont priés de vouloir bien se présenter à midi très précises, le même jour au local ci-dessus, où il sera procédé aux choix des prix, suivant le classement obtenu par eux.

### HIPPISME EN SECONDE PAGE

— Une réclamation au P.-L.-M.  
— Les Courses d'Aix-les-Bains, de la Clayette.  
— Nouvelles Hippiques.  
— Courses de Lyon (Hippodrome de Villeurbanne).

AVIS AUX SPORTSMEN. — La maison de l'Amazon, 2, rue Palais Grillet, angle rue Grenette, s'est fait une spécialité des vêtements de sport pour Dames et Messieurs, à l'instar de Paris, à des prix modérés. Un coupeur se rend à domicile sur demande.

LA VAPEUR EST REINE ! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demander le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, à Paris.

DEPOT DE FABRIQUE : 20 et 22, Rue Childebert, LYON

## PHONOGRAPHES ET GRAPHOPHONES

Les plus fortes et les plus puissantes des Machines parlantes

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

### SPECIALITÉ DE CHAUSSURES

DE LUXE, DE CHASSE

ET DE

PATINAGE

## AZALBERT & ICHÉ

LYON, 22, rue Terme, 22, LYON

Maison fondée en 1878

Dépôtaires exclusifs des SEULES bottes GARANTIES imperméables de la Maison Cording de Londres. — Seuls concessionnaires du PALAIS DE GLACE. — Patins des meilleurs marques.

HIPPISME

UNE RECLAMATION AU P.-L.-M.

Le transport des chevaux par la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M. pour les courses d'Aix, s'est fait dans des conditions qui ont motivé de la part des propriétaires d'assez vives plaintes.

Déjà, lors du départ, la Compagnie avait un retard considérable. Les chevaux embarqués vendredi matin à Paris et samedi matin à Lyon n'arrivaient à Aix-les-Bains que le dimanche à une heure du matin et encore on invitait même les propriétaires à attendre l'ouverture de la gare des marchandises pour débarquer à 6 h. des chevaux, qui devaient courir, le même jour, après avoir séjourné outre mesure dans ces wagons.

C'est à bout de patience que sommation aurait été faite au chef de gare d'avoir à se conformer au règlement et qu'il aurait offert des wagons de bestiaux pour le train suivant.

Ajoutons que le service d'expédition des colis et notamment des journaux, subissait également des retards. Un ballot du Journal était égaré et vainement attendu toute la matinée. Pour une fois que Lyon-Sport devait être crié à Aix, et bien qu'enregistré aux bagages devant se trouver en gare le samedi soir, il n'était livré que le dimanche vers midi.

Aussi de nombreux lecteurs se plaignaient de n'avoir pas sous la main nos pronostics qui, on a pu en juger, ont été excellents.

Il paraîtrait que ces retards auraient déjà donné lieu à semblables plaintes lors des courses en juillet. A cette époque, cela se comprend mieux, sans s'exorciser cependant; mais, cette fois, on ne peut invoquer comme excuses l'encombrement de la ligne. En nous faisant l'écho de ces plaintes et de cette réclamation nous espérons que la Compagnie mettra ordre à tout cela.

Il paraîtrait que ces retards auraient déjà donné lieu à semblables plaintes lors des courses en juillet. A cette époque, cela se comprend mieux, sans s'exorciser cependant; mais, cette fois, on ne peut invoquer comme excuses l'encombrement de la ligne. En nous faisant l'écho de ces plaintes et de cette réclamation nous espérons que la Compagnie mettra ordre à tout cela.

Dimanche le P.-L.-M. offrait un prix de 400 fr. pour cette seule journée; cette compagnie doit encore montrer par un service irréprochable tout l'intérêt qu'elle porte aux courses, en assurant mieux les transports et déplacements assez rémunérateurs que lui procurent de belles fêtes sportives.

Courses d'Aix-les-Bains

Dimanche, 22 septembre.

La saison est trop avancée pour que cette dernière réunion de courses d'Aix, donnée à fin septembre et dans laquelle se trouvent comprises les épreuves au trot, ait pu attirer un public aussi élégant et aussi nombreux que celui des précédentes journées. Sans attendre cette fin de saison, à mi-août par exemple — (le 15 août il n'y aura pas, à l'avenir, de concurrence sérieuse, je crois) — et, tout au moins, avant l'ouverture de la chasse, cette réunion de trotting aurait tout le succès qu'elle mérite.

La pluie des jours précédents avait trop hâté l'exode des baigneurs et, quant aux sportsmen et aux habitués de plus en plus nombreux de nos courses régionales, il leur fallait vraiment avoir, samedi soir, un bien vif amour du sport, pour entreprendre, par un temps épouvantable, le voyage d'Aix. Mais ceux qui se sont décidés n'ont, certes, pas eu à le regretter et en ont été bien récompensés.

Dimanche, une belle journée d'automne faisait d'Aix un séjour ravissant et sur la route de Marlioz, pour aller et revenir des courses, la promenade était des plus agréables.

La description du merveilleux hippodrome d'Aix n'est plus à faire, cependant l'on s'enthousiasme toujours du cadre féérique de ce champ de courses admirablement situé. Dans ce cirque fermé par de hautes montagnes, la nature semble avoir préparé spécialement l'emplacement rêvé et choisi pour ces fêtes en plein air. Si, en juillet, les batailles de fleurs trouvent une piste toute naturelle sur ces belles pelouses traversées par le clair ruisseau qui court vers le lac d'aspect sauvage, la verdure et les ombrages entourant ces tribunes en font un délicieux oasis. Comme il est agréable de venir y chercher, au milieu d'une fête, un abri contre la chaleur et la poussière des routes!

Mais nous sommes en pleine journée d'automne, et le soleil couchant, avant de jeter ses derniers rayons sur la croix du Nivolet, éclaire d'un chatoiement de lumière les rochers abrupts et les replis de cette chaîne qui surplombe les villas étagées dans de verdoyants bouquets d'arbres. Avec ses couleurs tendres, agréablement mariées, et ses doux reflets, ce coucher de soleil a le charme pénétrant et tranquille que l'on éprouve déjà au milieu de ce public mondain, clairsemé, jouissant d'un placide repos et que ne surmènent point une fête endiablée, ni un spectacle d'une joie trop vive ou d'une émotion trop bruyante. C'est bien le calme de l'automne avec ses rêveries que, par cinq fois, des courses viennent interrompre, mais qui ne m'ont pas permis de vous faire grâce de ce hors-d'œuvre trop de saison.

En étant donc plus prosaïquement terre à terre je suis heureux de reconnaître que si tout est merveilleusement installé et luxueusement aménagé dans le plus beau des hippodromes de la région, la piste, aujourd'hui plutôt détrempée, doit être à l'avenir tenue en parfait état. Au mois de juillet, loin de redouter pareil inconvénient, la pelouse, trop souvent plus dure, sera maintenue en état, et malgré l'entraînement au moyen d'un système d'arrosage que la Société vient de décider d'après un devis de 40.000 francs.

Je crois que les plus exigeants et les plus difficiles trouveront alors un champ de courses idéal. Le chalet, fort coquettement planté et comprenant un secrétariat, salles des commissaires et des gentlemen, vestiaire des jockeys, doubles balances, avec dépendances et un système d'affichage bien compris, a été construit l'année dernière. Cette petite

construction d'une utilité pratique à un cachet tout-à-fait artistique.

Aussi, au pesage, nous étions tous unanimes à le reconnaître et Lyon-Sport, plus particulièrement, après ce que nous avons eu l'occasion d'écrire ces jours derniers, se fait un plaisir de signaler l'organisation absolument parfaite de ces courses.

Les commissaires, MM. H. d'Alexandry, de Seyssel, d'Oncieu de la Bâtie, aussi courtois que compétents, sont sérieusement à leur affaire et apportent un soin minutieux dans les moindres détails d'organisation, soucieux d'assurer la parfaite régularité de leurs épreuves et de leurs constatations. Et, de fait, tout s'est très correctement passé et noire tâche, ainsi facilitée, devient un réel plaisir dans de telles conditions.

M. Leconte, un secrétaire modèle — et les résultats de son administration le montrent bien — s'était adjoint M. Aubier pour l'organisation de cette journée supplémentaire. Malgré la concurrence de la Clayette et la série d'épreuves qui retiennent nos éleveurs et leurs trottiers à Saint-Cloud, les engagements étaient nombreux et, sauf dans la première course, les champs suffisamment fournis. A signaler, toutefois, l'abstention regrettable de l'écurie de Mme la marquise de Vivens, qui nous avait habitués à trouver ses couleurs dans toutes nos réunions de la région et qui, cette fois, a semblé boudier à l'égard de son ancienne résidence, qu'elle n'a quittée que depuis trois semaines.

COMPTE-RENDU

Le Prix du P.-L.-M. s'est disputé entre Papillon et Turlutot qui, malgré quelques fautes, plutôt malheureuses, a fort bien résisté à son redoutable adversaire. Il convient d'en féliciter son entraîneur Blairzy.

Réparateur, plus heureux qu'à Saint-Cloud, a, dans une belle allure, enlevé facilement le Prix de la Société du demi-sang.

Quant au handicap de consolation, il a été le lot de l'écurie Mermier et sa double victoire était saluée aux accents de l'Hymne Russe et de la Marseillaise, patriotiquement jouées par la Fanfare d'Aix-les-Bains.

Les deux courses au galop n'auraient pas présenté moins d'intérêt, sans les dérobades et les erreurs de parcours que nous signalons ci-après.

Courses au trot

PRIX DU P.-L.-M. — (Trot attelé ou monté) 1.000 fr., 3 partants. — 1. Turlutot (att.) 3.225 m., à M. Savigny, 5'39" (Blairzy); 2. Papillon (att.) 3.475 m., à M. Mermier, 5'39"10 (Verrière); 3. Serpolette (att.) 3.375 m., à M. Mermier, 5'49" (Rivoire).

Mutuel. — Pesage et pelouse: gagnant 7 fr. Dès le départ, Turlutot s'emploie fort bien. Papillon passe son camarade d'écurie dans la ligne opposée et serre de plus en plus Turlutot duquel, sur deux fautes successives, il s'approche peu à peu. L'arrivée est fort disputée, mais Papillon donne trop tard son effort, car malgré une troisième enlevée de Turlutot, il ne peut le passer avant le poteau.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG. — Trot attelé ou monté, 1.500 fr. — 6 partants. — 1. Réparateur (att.) 3.200 m., à M. Amar, 5'28" (propriétaire); 2. Serpolette (att.) 3.250 m., à M. Mermier, 5'33" (Rivoire); 3. Sarcelle (att.) 3.325 m., à M. de Lattuerie, 5'36" (Visa); 4. Bayard (att.) 3.225 m., à M. Duret, 5'40" (propriétaire); N. P.: Turlurette (monté), 3.225 m., à M. Salmon (Dante); Jaculor (att.) 3.200 m., à M. Duret (Nantua).

Mutuel. — Pesage: gagnant, 10 fr. 50; Pl. 8 fr. et 53 fr. Pelouse: gagnant, 11 fr. 50; Pl. 6 fr. 50 et 26 fr.

Réparateur, qui boitait la semaine dernière, après sa belle course dans le Prix de Puteaux à Saint-Cloud, est en bonne forme; il prend franchement la tête; très bien dirigé par son propriétaire, il marche d'un train régulier et arrive sans être menacé par Serpolette qui, malgré sa première course, suit aisément. Sarcelle, dès le début, fait la mauvaise tête et s'arrête même subitement après un premier tour. Les autres chevaux prennent mal le départ, s'enlèvent et laissent passer leurs concurrents.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE. — Au trot attelé ou monté. — Handicap de consolation, 1.000 fr. — 6 partants. — 1. Serpolette (att.), 2.850 m., à M. Mermier, 4'52" (Rivoire); 2. Papillon (att.), 3.000 m., à M. Mermier, 4'54" (Verrière); 3. Bayard (att.), 2.850 m., à M. Duret, 5'07"; 4. Sarcelle, 2.925 m., à M. de Lattuerie, 5'11" (Visa). N. P.: Jaculor (2.825 et Turlurette (2.800).

Mutuel. — Pesage: gagnant, 10 fr.; pl. 14 fr. et 9 fr. Pelouse: gagnant, 8 fr.; pl. 13 fr. 50 et 7 fr. 50. Papillon, à M. Mermier, passe successivement les chevaux devant lui, mais ne peut devancer Serpolette de la même écurie, et à laquelle Rivoire a, pour la troisième fois de la journée, fait fournir une excellente course. On ne peut en dire autant de Sarcelle, tout à fait dans ses mauvais jours et qui, cette fois encore, n'a pas voulu s'employer utilement, se laissant passer par Bayard.

Courses au galop et de haies

PRIX DE LA VILLE D'AIX-LES-BAINS. — Haies et hunters (à réclamer). — Gentlemen riders; 1.500 fr.; 2.200 mètres; 5 partants. — 1. Hameau (70), à M. de Clermont-Tonnerre (le propriétaire); 2. Béhova (70), à M. Prat (le propriétaire); 3. Bright-Idea (70), à M. Perrot (M. Sully-Lévy); 1/2 longueur et 5 longueurs; N. P. Snob II (66), à M. Delolme (Pégoul); Bristol (66), à M. de Romanet (le propriétaire).

Mutuel. — Pesage: gagnant 9 fr.; placé 6 fr. 50 et 6 fr. 50. — Pelouse: gagnant 18 fr. 50; placé 7 fr. 50 et 7 fr. 50.

Le premier tour est fait en peloton, duquel se détachent Hameau et Béhova, se disputant la première place, Bright-Idea venant seul à 5 longueurs. Il est regrettable que M. Prat n'ait pas pu faire son poids (68 1/2) et qu'il ait imposé 2 kilos de surcharge supplémentaire à sa pouliche, ce qui lui a coûté la victoire.

PRIX DES CASINOS. — Course de haies. — International (à réclamer). — 1.500 francs; 2.500 mètres; 5 partants. — 1. Topaze (71), à M. Coinchon (le propriétaire); 2. Qui-va-là (74), à M. Perrot (M. Sully-Lévy); 3. Gouberville (76), à M. A. Bérard (M. E. Bérard), 5 longueurs, 10 longueurs. N. P.: Bertie (75), à M. Delolme (distancé) et Poète, à M. Clermont-Tonnerre.

Mutuel. — Gagnant: 73 fr. 50; placé: 40 fr. et 13 fr.

Le parcours de cette course de haies était assez peu apparent au milieu de piquets multiples, aussi a-t-il donné lieu à des erreurs préjudiciables

et faussant absolument les résultats de l'épreuve. Bertie qui, après avoir mené le train, enlève trop facilement la place par suite de son erreur de parcours, Poète se trompe aussi et entraîne Gouberville vers la clôture, où il est forcé de s'arrêter pour revenir terminer la course. Topaze passe Qui-va-là pour s'adjuger la première place.

Courses de la Clayette

Les courses de la Clayette ont été favorisées par une belle journée d'automne et suivies par une foule nombreuse de sportsmen et de notabilités de la région. Les tribunes étaient bondées et les toilettes superbes. Parmi l'élégante et nombreuse assistance, citons:

Comte et comtesse de Rambuteau, comte et comtesse de Milly, comtesse de Sommyèvre, comtesse de Saint-Victor, Mmes Flamant, Painsahl, Lacroix, Dumour, Belmont, vicomtesse de Saint-Victor, baronne de Jesse, comte d'Aubigny, baron de Ponnat, comte de La Chesnais, docteur Faisant; MM. Gannard, Meaudre, Damour, Mourissat, Bresse, comte de Jessé, vicomte de Milly.

Le marquis de Barbentane donnait les départs. Le baron du Teil du Havelt jugeait à l'arrivée et le marquis de Croix présidait aux opérations du pesage.

PRIX RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (2e série, steeple-chase, gentlemen et jockeys). — 1.500 fr.; distance: 3.400 mètres. — 1. Gontran II (de Romanet), 2. Jongleur (M. Desbrosses), 3. Jacasse (J. des Chaux). N. P.: Pinte. Deux longueurs, mauvais troisième.

Mutuel: 7 fr.; 5 fr. 50; 6 fr. 50. PRIX DE BEAUMONT (Course de haies. — Gentlemen et gentlemen-farmers). — 400 fr.; distance: 3.000 mètres. — 1. Pinte (M. des Chaux), 2. Corlay (M. Desbrosses). — Gagné de loin.

Mutuel: 7 fr. PRIX DES ÉLÉVEURS. — Monté. — 500 fr., 1. Vélédia III, à M. Bernigaud, 3.000 m., 6'24" (Claire); 2. Unique, à M. Rollier Gondard, 3.040 m., 6'33" (le propr.); 3. Uffel, à M. Rozel, 3.000 m., 6'55" (Brivel); 4. Uredo, à M. Nugues, 3.000 m., 6'05" (Laboune); 5. Urbain, à M. Lagrosol, 3.000 m. (Baudol).

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT. — Monté. — 4.500 fr., 3.100 m. — 1. Une, à M. de Chantelemerle, 3.175 m., 6'17" (Levivier); 2. Urbain, à M. Pesle, 3.100 m., 6'20" (G. Lepoutier); 3. Ussel, à M. Beauchamp, 3.150 m., 6'23" (Meunier); N. P.: Ullor, à M. Beauchamp, 3.175 m., 1.140 fr. au 1er, 300 fr. au 2e, 260 fr. au 3e.

PRIX DU GOUVERNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ DE DEMI-SANG. — Monté. — 1.000 fr., 3.800 m. — 1. Rayon d'Or (2000), à M. Bless, 3.200 m., 6'30" (Bougon); 2. Troïque (800), à M. Surgil, 3.100 m., 6'34" (Cadiot); 3. Sawigny (500), à M. Colin, 3.225 m., 6'38" (Minière); 4. Upas (800), à M. Bourjailat, 3.100 m., 6'41" (Tardivon jeune); N. P.: Ranan, à M. de Champs (3.475 m.); Sensilive, à M. Laforgue (3.400 m.); Miss Buford, à M. Bonneau (3.250 m.); Ullor, à M. Beauchamp (3.258 m.); Union, à M. Jeanrot (3.100 m.); Unique, à M. Rollier (3.100 m.); Unau, à M. Brivet (3.100 m.); Biche, à M. Blanc-Paron, (3.100 m.).

Concours Hippique de la Clayette

Voici les résultats du concours hippique de la Clayette organisé par la Société Hippique de Saône-et-Loire:

Pouliches de 2 ans. — 1er prix, de Valéry, M. Caillet; 2. Valseuse, M. Chevalier; 3. Etincelle, M. Bauge; 4. Valentine, M. Marillet; 5. Valdaï, M. Clément; 6. Epaulette, M. Emorine; 7. Velléda, MM. Frontière et Chevalier; 8. Cora II, M. J.-M. Gauthier; 9. Volubilis, M. Ducerf.

Pouliches de 3 ans. — 1er prix, Unna, M. Dumont; 2. Urgente, M. Auclaire; 3. Urgelle, M. Forgeat; 4. Déesse, M. Savin; 5. Unité, M. Marillet; 6. Éléante, M. J.-M. Gauthier; 7. Gentillesse, M. Ducarouge; 8. Trinquette, M. Gauthier; 9. Nawa, M. Lavenir; 10. Violette, M. Lapalus; 11. Uzès, M. Prost; 12. Urbaine, M. Devèvre.

Le jury était composé de MM. le marquis de Barbentane, président; capitaine Chaigné, commandant la remonte; comte F. d'Aubigny, baron du Teil du Havelt et marquis de Croix.

Nouvelles Hippiques

Les membres du Comité de la Société sportive du Rhône, ne se contentant pas des sacrifices personnels et des travaux qu'ils ont fait, pour mener à bien leur entreprise, viennent encore de décider d'offrir eux-mêmes le Prix de la Société Sportive du Rhône (steeple-chase 6.000 m.); l'allocation de cette épreuve est donc offerte par le Comité et non pas prise sur les ressources de la Société.

C'est un exemple de désintéressement à citer et à suivre.

À la suite d'une réclamation déposée contre Magnat, à M. A. Bérard, gagnant du Prix de la Société de Sport de France, le 18 août, au Creusol, les commissaires de la Société des Steeple-Chases de France ont distancé Magnat; Gioja, arrivée seconde, a été également distancée, son cavalier ne remplissant pas les conditions exigées par l'art. 16 du règlement. L'ordre d'arrivée se trouve ainsi modifié: Fortuné, première, et Pétron, deuxième.

Notre confrère Paris-Sport a reproduit les critiques contenues dans notre compte rendu des courses de Feurs en l'accompagnant d'une approbation vraiment trop flatteuse, même pour notre jeunesse. Si c'est un défaut dont nous nous corrigeons tous les jours, nous nous en consolons en pensant que la vieille expérience de notre confrère pourra également servir la cause que nous défendons et aussi nous aider à ne pas laisser méconnaître, si souvent, les égards dus à nos rédacteurs sportifs. Les cartes, dites de faveur, laissent pour la presse subsister des devoirs que les anciens savent trop impérieux pour ne pas assurer, comme en la circonstance, par une solidarité respectable, la facilité de les remplir. Merci à notre confrère!

Le Grand Critérium, couru dimanche à Longchamps, pour les chevaux de la génération de 1899, a été une facile victoire pour le Le Mandinet qui précédait de quatre longueurs Bahr Yousof, Farmus, Rentière et Olicarez, qui finissaient ensuite dans cet ordre.

Le poulain de M. A. Bérard, Kabyle, que nous avons vu courir à Villefranche, a été castré, cette semaine, par le vétérinaire Pommier.

On nous demande de divers côtés pourquoi nous n'avons pas parlé des Courses de Mâcon, qui

ne figurent plus aux Bulletins officiels. Sont-elles donc supprimées pour cette année seulement ou définitivement? Il nous est impossible, de fournir à ce sujet le renseignement demandé, n'ayant pas reçu la moindre communication. On comprend combien ce silence est désagréable pour les propriétaires qui, se fiant à la tradition, préparent des chevaux en vue de cette journée, et ne sont même pas prévenus par une communication à la presse. Nous faudra-t-il attendre l'assemblée générale de l'Association des Sociétés hippiques du Sud-Est pour donner une réponse précise?

M. A. Bérard, qui s'était cassé la clavicle à Cluny, va beaucoup mieux et vient même de sortir l'appareil placé ensuite de cette fracture. Il se propose de reprendre l'entraînement de ses chevaux et de monter, dès cette semaine, en vue des courses de Villeurbanne, où il se mettra certainement en selle.

M. Prat aurait déposé une réclamation contre Hameau, à M. de Clermont-Tonnerre, non qualifié hack et, de ce fait, ne pouvait prendre part à la course. Le prix de la ville d'Aix n'ayant pas été mis à réclamer par son propriétaire, nous ferons connaître la décision qui interviendra.

Topaze, à M. J. Coinchon et classée première dans le prix des Casinos, à Aix-les-Bains, aurait été distancée, son propriétaire la montant, n'ayant pu produire sa licence de gentleman.

Mullon par Belle-Poule, mère de Béhova, vient de gagner le handicap de la Tamise, dont le prix s'est élevé à 28.975 francs. Un yearling par Cherslerfield et Belle-Poule, propre frère de Béhova, a été vendu une dizaine de mille francs aux dernières ventes de Deauville.

M. Prat a l'intention de disputer le Prix du Sport à Châteauroux, lundi, 30 septembre avec Béhova dans cette course de hacks et hunters.

C'est le poulain de 2 ans, Voldgrène, par Galant II et Olgrenne, que M. A. Bless a acheté la semaine dernière à M. E. Foulon.

Faisan III, à Mme la marquise de Vivens, a terminé sa carrière de courses, le cheval est destiné à la reproduction.

Dimanche dernier, à Limoges, M. E. de Romanet a gagné les deux courses de haies, le prix de 1.000 fr. sur 2.500 m. avec Eglantine et le prix de 2.000 fr. sur 3.000 m. avec Grenade, battant Contrée.

Vraiment très flatteuse la presse parisienne pour les Lyonnais et pour M. Ulysse!

J'avais bien dit que le nommé Ulysse n'avait pas pour habitude de se fouler le doigt dans l'œil en affaires et sa réclamation de Sans Peur en aura été une bonne, certainement. Tout de suite en gagnant le Prix d'Asnières il retrouve les trois quarts de son prix d'achat. Ulysse est venu au bon moment, ce qui le prouve c'est qu'on le voit à Saint-Cloud en l'année des U. Il est donc à sa lettre, dit l'un. — Et ajoute l'autre: « Sans Peur que M. Ulysse avait réclamé avec un flair de Lyon-nais », d'un seul coup, fait rentrer la somme déboursée quelques jours avant pour sa réclamation.

Le colonel Amaurich, sous-directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, vient d'être nommé au commandement du 2e dragons, à Lyon.

M. le capitaine Aupéle a fait conduire à l'école vétérinaire son cheval Triton, pour le faire castrer et lui faire subir l'application du feu aux jarrets.

Le Guide-Bleu des Sportsmen dont les notes sur les chevaux prêts à gagner sont si appréciées des joueurs est en vente, dans nos bureaux, au prix de 2 fr., les 1er et 15 de chaque mois.

AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer les Dames que les Grands Magasins A LA SCABIEUSE, 97, rue de l'Hôtel-de-Ville, possèdent en ce moment des assortiments incomparables en Robes, Costumes tailleur, Confections, Jupons, Chemisettes, Peignoirs et Chapeaux, d'un goût parfait et à des prix très modérés.

Courses de Lyon

Hippodrome de Villeurbanne

REUNION DES 6 ET 8 OCTOBRE. — CLÔTURES D'ENGAGEMENTS

Nous rappelons aux intéressés que la clôture des engagements pour la course plate (gentlemen) et pour les deux épreuves de trotting, prix par sommes gagnées et prix à réclamer, aura lieu le mardi, 7 octobre, avant midi, chez M. A. Aubier, 15, place Bellecour, à Lyon.

La clôture de la course de haies (gentlemen) aura lieu à la même date et à la même heure, mais à la Société des Steeple-Chases, 1, rue Castiglione, à Paris.

Nous sommes persuadés que les engagements seront nombreux, car les conditions des épreuves répondent exactement aux besoins des propriétaires, à la fin de l'année; en outre les gentlemen, dans ce seul déplacement auront deux courses à courir (plate et haies).

Enfin, ces deux épreuves de trotting seront nécessaires pour qualifier, dans le prix de Vincennes, à courir le 13, les chevaux qui n'auraient encore pas obtenu de vitesse, ou qui n'auraient pas couru déjà sur l'un des hippodromes de la Société sportive. En effet, seront seuls qualifiés dans le grand handicap de Vincennes, les chevaux ayant obtenu deux vitesses en 1901, et ceux ayant couru au moins une fois sur l'un des hippodromes de la Société sportive.

A VENDRE jument alezane, 7 ans, 1/2 sang, 1 m. 61 par Jongleur (par Lavater et Giboyer) et par Miss Bell (par Dague et Hysope par Serviteur) garantie montée et attelée. — 2.000 francs. — S'adresser au Lyon-Sport, B. F. 35.

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION: trottiers, poulainiers, poulains et étalons. M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieux, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbage, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

C... n. à Dole. — Pas le moindre renseignement de la Société Hippique de Saône-et-Loire; voyez nos Nouvelles Hippiques. Fournirons renseignements transmis.

A... à Neuilly. — Reçu communication de l'exploit. Voyez notre article. Officier, à Vienne. — Envoyez vos idées et projets pour la fête militaire projetée le 27 octobre. Lecteur cycliste. — Pas de nouvelles sérieuses ni de communications officielles au sujet du Grand Prix d'Europe. Attendons.



LA CHASSE

La Répression du Braconnage

Le règne de M. Jean Dupuy est en passe de devenir célèbre dans les annales cynégétiques. Pensez donc! Un ministre de l'Agriculture ayant mis en tête de son programme: la défense du gibier! Voilà qui ne s'était jamais vu. Les bureaux de la rue de Varennes ne sont pas encore revenus de leur étonnement; ces aimables fonctionnaires ont été priés de rédiger d'utiles circulaires, expédiées, séance tenante, aux préfets. Les représentants du gouvernement étaient invités à redoubler de sévérité à l'égard des braconniers et à se montrer sans pitié contre les individus comportant du gibier en temps prohibé. Ces édits n'ont pas subi le sort généralement réservé aux papiers ministériels; ils ont bel et bien été mis à exécution.

Devant le zèle déployé par son ministre, la Société Centrale des Chasseurs n'a pas voulu rester en arrière dans la voie de la répression. Elle a décidé d'accorder des récompenses aux agents mis à sa disposition, prélevant l'argent nécessaire sur les sommes versées par les souscripteurs. Les récompenses ont été établies de la façon suivante:

Primes qui pourront être accordées pour la constatation des principaux délits, à partir du 1er juillet 1901. Prises subites de condamnations. — Braconnage à l'aide de panneaux et perrières, 100 fr.; saisie de filets en plaine ou en bois, sans que les délinquants aient pu être arrêtés sur la production d'un reçu de dépôt de filets au greffe, 15 fr.; vente, colportage et recel de gibier en temps prohibé, 50 fr.; braconnage la nuit à l'affût ou aux branchées, 50 fr.; braconnage à l'aide de filets et de lacets, 30 fr.; chasse au grillage, 30 fr.; furetage, 10 fr.; détentions d'engins de braconnage, 20 fr.; dénichage d'œufs de faisans, perdrix et cailles, 10 fr.; chasse sans permis de chasse en temps prohibé 10 fr.; chasse sans permis (un diplôme); chasse en temps prohibé (un diplôme).

Qu'est-il advenu? Les agents de la brigade, dite des chasses, attachés à la Société Centrale, écrit mon confrère, avec l'aide d'une vingtaine d'agents désignés par le préfet de police pour marcher avec eux, ont parcouru toutes les nuits (ce n'était pas du luxe par le clair de lune qu'il a fait), depuis le 26 août jusqu'à l'ouverture, toutes les plaines dans un rayon fort éloigné de Paris, et ont opéré les arrestations de douze braconniers et ont saisi plus de 800 mètres de filets.

Cette campagne répressive n'a pas tardé à donner d'admirables résultats. M. le ministre de l'Agriculture et la Société Centrale des Chasseurs ont droit aux mêmes éloges pour l'avoir entreprise.

Nous espérons bien qu'à Lyon notre administration préfectorale, suivant en cela les instructions du Ministère de l'Agriculture et les circulaires récentes qui lui sont parvenues, aura à cœur d'encourager l'initiative et les efforts de notre nouvelle Société des Parfaits Chasseurs. Ce groupement, auquel ne tarderont pas à adhérer tous nos chasseurs lyonnais, désireux de voir sauvegarder leurs intérêts, semble avoir sa ligne de conduite toute tracée. Elle n'a qu'à suivre les données et les mesures réalisées par la Société Centrale de Paris, avec laquelle elle doit entrer en relations. Son but est le même et quand elle aura assuré la répression du braconnage — (et il ne peut pas se dissimuler qu'il en est encore l'initiative privée peut souvent plus que l'intervention directe de notre police administrative) — cette Société pourra songer à procurer à ses adhérents les avantages toujours très appréciés de la œuvre commune. Après l'utile, elle songera à l'agréable. Mais qu'elle n'hésite pas à profiter des bonnes dispositions, trop rares, hélas! d'une administration cette fois prévoyante et pratique! M. M.

LE PRIX DU GIBIER A LYON

Table listing prices for various types of game birds and mammals, such as Perdreaux rouges, Perdreaux gris, etc.

AÉROSTATION

Le comte de La Vaulx ne tardera pas à tenter la traversée de la Méditerranée avec son ballon « Le Méditerranéen ». Toute la presse s'occupe de cette expérience qui frise de près la hardiesse du voyage d'André au pôle nord.

M. Santos-Dumont a fait, ces derniers jours, plusieurs sorties qui lui ont donné entière satisfaction. Son plus grand désir est, paraît-il, de se rendre au cœur même de Paris, sur la place de la Concorde. Pourvu que son ballon — poussé par l'habitude — ne concorde pas de trop près avec l'obélisque!

Un nouveau dirigeable (?) va paraître. Il est construit par un chimiste! Des cornues aux ballons il n'y a qu'un pas. Ce chimiste est M. Francis Duguet. Il est parti (je ne parle encore que du chimiste) il est parti d'un principe spécial. Son ballon est traversé par un tube autour duquel sont fixés des ballonnets. Le tout a une forme conique. La pointe se trouvant à l'avant, bien entendu.

Un moteur situé dans la nacelle actionne une forte hélice placée à l'arrière. A l'avant, se trouve une hélice folle dont le rôle est de briser le courant d'air et si celui-ci devient trop violent, une couronne tubulaire, installée devant l'hélice folle, projette de l'eau en pluie... le résultat, paraît-il, doit être instantané.

Les voyageurs sont placés au-dessus de l'aérostat et l'inventeur a la plus grande confiance dans son ballon.

Souhaitons

AUTOMOBILISME

La Vie au Grand Air publie un intéressant article sur les conditions de l'automobilisme en Amérique.

Les routes y sont, parait-il, dans un état déplorable, enlevant au plus enragé chauffeur toute velléité de promenade.

Avec cela les droits d'entrée sont énormes, mais, comme le dit très judicieusement notre confrère, les propriétaires de la Fifth Avenue, n'en sont pas à cela près.

L'automobile au Vésuve. — Le comte Schönborn, secrétaire de l'Automobile-Club d'Autriche, vient de tenter et réussir l'ascension du Vésuve en automobile.

La route était, parait-il, on ne peut plus difficile en raison des blocs et des coulées de lave qui l'obstruaient.

M. Schönborn est arrivé malgré toutes ces difficultés, ayant mis beaucoup plus de temps pour redescendre que pour monter. Ce qui prouve que le chemin ne devrait pas être assurément bien entretenu, ni bien pratique.

L'automobile-canonnnière. — Ce pendant les manœuvres d'armée italiennes, des expériences ont été faites avec la voiture automobile blindée du colonel Sismondi.

Le Journal Officiel italien vient de publier un décret réglementant la vitesse des automobiles à 15 kilomètres à l'heure dans les agglomérations, et à 30 kilomètres à l'heure en rase campagne.

Une course de motocyclettes aura lieu, le 24 octobre, au Parc des Princes et comporte une série importante de prix. Il est heureux qu'un peu d'émulation soit soulevée pour ce genre de sport qui peut rendre de grands services à tous ceux — et ils sont nombreux — qui ne peuvent s'offrir le luxe un peu coûteux d'une voiture automobile.

Le Lyon Républicain, dans son supplément illustré, est tout à fait dans la note du jour. Il représente, en première page, le jeu des jeunes chauffards qui jouent à l'écrasé.

Le plus bouffi du trio, bien digne de figurer le piéton, se trouve engagé sous une caisse à comestibles munie de roulettes en bois, et suspendue dans sa course, malgré le poids des deux jeunes chauffards sur l'obstacle humain, un patient réaliste, tandis que la légende suivante souligne la gravure : — Maman on joue à l'automobile et c'est toi qui fait l'écrasé.

Essence de Pétrole Spéciale. Marque FENAILLE & DESPEAUX. BENZO-MOTEUR POUR Moteurs et Automobiles. CYCLISME. LA RÉUNION DE TÊTE-D'OR

Nos lecteurs trouveront, en première page, le programme officiel des courses cyclistes qui auront lieu demain à notre coquet vélodrome Tête-d'Or.

Comme l'on pourra s'en rendre compte, la réunion présentera le plus grand intérêt avec les Parisiens Bouhours et Simar, trop connus du public pour nous ayons à retracer leur passé sportif.

Les tandems et tricycles à pétrole qui entraîneront les coureurs dans la Course de l'heure ne seront, certes, pas la moindre attraction de la journée.

Quant à l'Internationale vitesse, sans attirer d'étoiles de première grandeur, elle a réuni plusieurs coureurs genevois et régionaux dont quelques-uns sont inconnus du public lyonnais.

On voit que M. Ravel, le jeune directeur du vélodrome Tête-d'Or, a su attirer, pour sa première réunion, un groupe de coureurs, qui amèneront certainement la foule des grands jours à notre piste municipale. Qu'il fasse beau et c'est un succès certain!

COURRIER DES PISTES. La pluie, qui n'a presque pas cessé de tomber les premiers jours de cette semaine, a quelque peu nuï à l'entraînement.

— La course de l'heure de demain, qui a réuni, à part les Lyonnais, Lagarde et Nemo, les Parisiens Bouhours et Simar, le nègre Vendredi, le Suisse Jacck, qui auront chacun à leur service des tandems à pétrole, sera fertile en émotions.

L'Internationale et la course de primes, pour lesquelles sont engagés Villefranche, de Bordeaux, Moissier, de Moulins, Champon, de St-Etienne, Friol, de Tain etc., ainsi que tous les Lyonnais, nous promettent de magnifiques luttes pour les premières places.

Syndicat des coureurs Lyonnais. Les membres du Syndicat sont priés d'être exacts à la réunion mensuelle qui aura lieu au siège, café de Genève, le mercredi, 2 octobre, à 8 h. 1/2.

Il sera procédé à la radiation de trois ou quatre membres qui ne sont pas à jour pour leurs cotisations, ainsi qu'il en a été décidé à la réunion du 25 septembre passé. Toute absence non excusée par lettre sera amendée de 0 fr. 50.

Courses du 6 octobre. — Cette réunion s'annonce comme un grand succès. Il a été procédé, mercredi dernier, à la composition des séries de toutes les épreuves dans lesquelles Altin, Nemo, Martelat, Blanc, Lagarde, Marion et Faucherand sont engagés parmi les professionnels, et Berjon, Coquet, Méziat, Bouffart, Temporel frères, Rondelli et Collin parmi les amateurs.

Course Lyon-La Tour-du-Pin. Nous rappelons que la course de 50 kilomètres, organisée par la Fédération Cycliste Lyonnaise, sera courue, ainsi que nous l'avons annoncé, le 29 septembre, avec le concours du Velo-Club de La Tour-du-Pin.

Départ, à 7 h. 1/2 précises, du cours Gambetta, Café Terminus. Itinéraire : montée des Sables, Saint-Laurent-de-Mure, Bourgoill, La Tour-du-Pin.

Des courses réservées aux coureurs ayant participé à cette épreuve seront faites dans l'après-midi. De très beaux prix seront offerts aux gagnants.

Par suite de la clôture tardive des engagements nous ne pouvons, à notre grand regret, en donner la liste, qui, à ce jour, est déjà fort imposante. Que le temps se mette en beau et la F. C. L. obtiendra le succès qu'elle a toujours lors des courses qu'elle a organisées.

Fédération Cycliste Lyonnaise. Une caravane cycliste partira, à 9 heures, du Café Terminus, cours Gambetta prolongé, pour la Tour-du-Pin. A midi diner, à 2 heures les touristes assisteront aux courses cyclistes; à 4 heures, retour.

Les familles des touristes seront accueillies avec la plus franche cordialité.

Cyclophile Vaisois. Le C. V. fera courir ses championnats de fond, 50 kilom., le dimanche matin, 6 octobre, sur la route Lyon-Anse par Fontaines, Couzon, Villevert, St-Germain, Quincieux et retour par Les Chères, Champagne. Départ à 7 heures du café du Louvre, à l'île Barbe, en face le pont.

Le C. V. organise une épreuve ouverte aux indépendants et pourvue de prix spéciaux. Le départ aura lieu à 7 heures précises, même itinéraire que ci-dessus. Les coureurs des Sociétés affiliées sont spécialement invités à se faire inscrire. Les inscriptions sont reçues au siège du C. V., brasserie Comte, 33, quai de Vaise, et le droit d'inscription est fixé à un franc.

Par suite de l'abondance des matières, nous renvoyons à la semaine prochaine le compte-rendu de la course de Pierre-Bénite-Givors et retour courue dimanche dernier et gagnée par Deriaz, en 1 heure 8'.

Échos Cyclistes. Que devient le concours de tourisme, organisé par la Fédération Cycliste Lyonnaise et dont la clôture avait été annoncée pour le 30 septembre ?

Telle est la question que nous pose un lecteur. Le Comité de la F. C. L. devrait bien nous donner quelques nouvelles au sujet de ce concours, et le rappeler aux intéressés.

Le Grand Prix de Genève, organisé dimanche par le Syndicat des Coureurs suisses, a obtenu un succès remarquable. Tout s'est corréctement passé et les arrivées ont toutes été très disputées.

Les Italiens ont eu les honneurs de la journée. Le Grand Prix, enlevé précédemment par Bourillon, Mercier et Protin, est revenu cette année à Momo, suivi de ses deux compatriotes Conelli et Tomasselli.

Demain, le Velo-Club des Cordeliers effectuera sa sortie annuelle sur la Tour-du-Pin. En même temps sera couru le championnat de fond de la Société, de Lyon à la Tour-du-Pin (50 kilom.). Les coureurs du V. C. C. partiront quelques minutes avant ceux prenant part à la course de la Fédération Cycliste Lyonnaise.

C'est demain que se disputera, au Parc des Princes, le championnat de l'Union Vélocipédique de France, auquel prendront part Rutt, le second du Grand Prix de Paris, Van den Born, Momo, Jenkins, Green, Gascoyne, etc.

Jemmy Michael, le brillant coureur, tant de fois applaudi à Paris, vient de faire, en Amérique, une tournée triomphale et il doit revenir en France prochainement.

C'est au vélodrome du Parc des Princes que débutera prochainement le célèbre « petit prodige » !

Dans sa dernière réunion le Syndicat des coureurs Lyonnais a radié plusieurs de ses membres qui avaient... omis! de payer leurs cotisations.

Le Championnat d'Europe sur 100 kilomètres, qui s'est disputé dimanche à Leipzig, est revenu à Roli ballant Dieckentman et Ryser, couvrant la distance en 1 h. 33' 37".

Plusieurs coureurs parisiens et lyonnais y prendront part.

Voici, du reste, le programme complet de cette réunion: Handicap régional, prix 100 fr., 60 fr., 40 fr., et 20 fr.; Grande internationale demi-fond, 50 kilomètres avec entraîneurs, prix 500 fr., 250 fr., et 120 fr.; Internationale vitesse, prix 200 fr., 100 fr., 60 fr., et 20 fr.; Internationales motocyclettes, prix 100 fr., 60 fr., et 40 fr.; Courses de primes, consolation, prime de 10 fr., tous les tours, primes finales 20 fr. et 10 fr.

Nous souhaitons donc aux organisateurs bonne chance et un temps splendide.

GAP. — Voici les résultats des courses organisées dimanche dernier: Régionale. — Finale: 1. Champon, 2. Friol. Grande Internationale. — 1. Cely, 2. Mille, 3. Cassin.

2. Internationale. — 1. Cely, 2. Trelle, 3. Champon. Malgré le temps gris, une belle affluence assistait à ces courses.

LE GRAND PRIX DE PARIS. Le beau temps avait bien voulu favoriser la dernière réunion du meeting du Grand Prix cycliste de la ville de Paris. Aussi une foule considérable s'était-elle rendue au vélodrome de Vincennes qui, pour la circonstance, avait revêtu le pavois des grands jours.

Le président du conseil municipal de Paris, M. Dausset, y assistait accompagné de M. Paulin-Méry, un conseiller municipal toujours sportif aux quels M. Riguelle, président de l'U. V. F. faisait les honneurs de la tribune officielle.

Les courses ont toutes été très intéressantes, et ont donné lieu à des arrivées splendides. Ellegaard, Arend et Rutt sont sortis vainqueurs des demi-finales, la défaite de Jacquelin par Rutt et Van den Born, a été la grande déception de la journée.

Ellegaard a remporté brillamment la finale confirmant ainsi sa supériorité incontestable sur les autres coureurs européens. Rutt, le jeune outsider, a donné l'impression qu'il sera bientôt une étoile de première grandeur. Voici, du reste, les résultats détaillés.

Grand Prix de Paris. — Première demi-finale: 1. Ellegaard; 2. Kudsa; 3. Kaiser. Le Danois gagne comme il veut. Les autres à cinq longueurs.

Deuxième demi-finale: 1. Arend; 2. Ferrari 3. Gascoyne. Arend gagne d'une longueur.

Troisième demi-finale: 1. Rutt; 2. Van den Born; 3. Jacquelin. Rutt gagne facilement. Jacquelin qui ne pousse pas à fond se relève avant la ligne d'arrivée.

Finale: 1. Ellegaard (Danois); 2. Rutt (Allemand); 3. Arend (Allemand). Aux 400 mètres, Arend, part à fond; à l'entrée du virage, Ellegaard passe suivi de Rutt, la lutte est splendide et Ellegaard gagne d'un quart de roue sur Rutt, qui bat lui-même Arend d'un quart de roue.

Grand Prix Amateurs. — Les demi-finales sont gagnées par Cayron, Piard et Legrain. La finale revient à Piard, du Cyclo-Club de Paris; 2. Gayron; 3. Legrain. Piard fait une très belle course et gagne par dix longueurs sur deux adversaires relevés.

Prix du Conseil Général. — Une heure avec entraîneurs: 1. Bouhours, couvrant 60 kil. 66; 2. Tom Linton; 3. Baugé; 4. Edouard Taylor (abandonné). Bouhours gagne très facilement.

Nous aurons le plaisir de voir Bouhours, demain, au Tête-d'Or, sur la même distance et il est certain qu'avec lui nous aurons le maximum de distance que l'on puisse couvrir en une heure sur les 333 mètres de notre piste municipale.

QUINA CHABLY. Vente en Gros: C. DESPLACE, Lyon. Hors Concours, Expert du Jury aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900. GENTIANE FRANÇAISE

A propos de nos records régionaux. Le Tableau officiel des Records de courses à pied du Sud-Est — que Lyon-Sport a publié pour la première fois au commencement de ce mois et qu'il reproduira en le tenant à jour — était attendu avec impatience. En tout cas ce document, avec ses indications de toute utilité, a eu un effet salutaire parmi nos athlètes.

Non seulement ces records ne peuvent plus être désormais douteux ou contestés, comme précédemment, mais encore leur publication a stimulé l'ardeur de nos coureurs qui n'ont pas craint d'entrer en lice, soit afin d'abaisser les performances constatées, soit pour en établir de nouvelles.

C'est ainsi que le Comité du Sud-Est a eu, la semaine dernière et il aura même encore demain — en suite d'une demande officielle et régulière — à chronométrer, puis à homologuer divers records établis par plusieurs sociétés du Football-Club de Lyon. Nul doute qu'au printemps prochain (car cette année la saison s'avance pour les courses sur pistes), nous n'ayons à enregistrer de meilleurs résultats encore. Ce tableau subira certainement de sérieuses modifications que nous enregistrerons toujours avec plaisir.

L'établissement de ce tableau officiel des records, par le Comité du Sud-Est — comme il fallait s'y attendre — soulevé quelques critiques. Certains coureurs ont prétendu, avec raison peut-être, avoir fait dans les championnats ou interclubs précédents, de meilleures performances que celles mentionnées comme records. Mais, s'il avait accepté de reconnaître quelques-unes de ces anciennes performances paraissant mieux justifiées, le Comité se mettait dans l'obligation de les reconnaître toutes sans distinction. Or, comme plusieurs de ces soi-disant anciens records ont été entachés d'irrégularité, à notre avis, notre Comité régional a sagement agi en n'enregistrant que ceux sérieusement établis cette année et qui, au point de vue de la régularité, ne laissent rien à désirer et ne donnent pas le moindre doute.

Ceci m'amène à parler du Record de l'Heure-Marche, tenté, cet été, à Dijon, par M. Del Breinière, du R.C.B., et reconnu depuis par la Commission de courses à pied. Nos amis les Dijonnais, dont l'entraîneur sportif et l'ardeur administrative sont vraiment admirables en ce moment, avaient demandé précédemment au Comité du Sud-Est

l'homologation de ce record. Cette homologation avait dû être refusée, comme on le sait, car aucune demande préalable n'avait été faite à ce sujet, et cette tentative ne présentant pas les garanties de régularité qui doivent l'accompagner, soit par la publicité de la réunion, soit par l'assistance officielle et préalablement signalée des représentants du Comité du Sud-Est à Dijon.

Malheureusement, le Comité du R.C.B. — paraissant dénoncer, et bien à tort, un parti-pris du Comité du Sud-Est — a cru devoir s'adresser en plus haut lieu. Alors la Commission de Courses à pied de l'Union, sans tenir le moindre compte de la première décision du Comité compétent, s'est délibérément cru en mesure de reconnaître officiellement comme record français, la tentative de M. Del Breinière.

Cette Commission de l'Union a eu certainement tort, non pas seulement d'infliger un démenti à un Comité régional, dont elle surveille la compétence et auquel elle n'a même pas fait l'honneur de la moindre communication, ni d'aucune demande de renseignements, mais surtout de méconnaître le règlement commun établi par l'Union et que les Comités régionaux sont chargés de faire respecter au même titre que les Commissions spéciales.

Voilà donc deux décisions contradictoires, dont le Conseil de l'Union dira le dernier mot, car il ne peut se désintéresser de l'autorité que revendiquent ses deux assemblées qui ont statué en son nom et par délégation. On sait, en effet, que, dans sa dernière réunion, notre Comité régional, désireux de ne pas voir son autorité méconnaître, a décidé de réclamer auprès du Conseil en lui soumettant le différend.

Que les Dijonnais, échappés depuis peu de leur ancienne juridiction, ne croient pas qu'il y ait là, de la part de leurs anciens dirigeants, l'intention de leur jouer quelque tour mesquin!

Le succès qu'ils ont trouvé auprès de la Commission parisienne a surpris d'autres intéressés que nous et voici, à ce sujet, ce que notre confrère Paris-Sport disait dans son numéro du 10 septembre:

« L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques a souvent donné l'exemple d'une application mauvaise de ses règlements! On ne saurait trop mettre en garde les Commissions qui dirigent certains sports de se conformer aux décisions prises par les groupements régionaux afin d'éviter de prendre des mesures diamétralement opposées. Les règlements d'un côté ou de l'autre sont ou tournés ou violés! C'est ce qui vient de se produire à propos des tentatives de records dont nous avons parlé et que la Commission des courses à pied de l'U. S. F. S. A., a homologués malgré les décisions prises par le Comité régional du Sud-Est.

« En effet, dans sa séance du 6 août dernier, le comité régional du Sud-Est, réuni en assemblée mensuelle, a décidé:

« Records. — Au sujet des records établis ou battus à Dijon, par MM. Doyen, Bourreau, Sauvageot, Picard et del Breinière, le Comité refuse l'homologation, ces athlètes n'ayant pas averti « préalablement le Comité, ni fait de demande, « selon les règlements de l'Union, tous les autres « records reconnus ayant été précédés de ces « motifs indispensables! »

« Ainsi le Comité du Sud-Est qu'il convient de féliciter pour son esprit de justice, fait respecter les règlements — comme il convient, mais la Commission de courses à pied, ignorante ou peu soucieuse des décisions du Comité du Sud-Est ne trouve rien de mieux, dans sa séance du 4 septembre, que d'homologuer certains de ces records en question, malgré l'avis motivé du Comité du Sud-Est.

« Il est facile de juger qu'avec de pareils procédés les comités régionaux ne sont pas toujours satisfaits des commissions soit-disant compétentes! »

Puis, après avoir connu la décision du Comité du Sud-Est portant le différend devant le conseil de l'Union, Paris-Sport ajoute:

« Nul doute que la réclamation du Comité du Sud-Est — réclamation très légitime — ne soit acceptée par le Conseil de l'U. S. F. S. A., composé de sportifs trop versés dans les usages sportifs pour admettre « l'entorse » significative que nous avions signalée!

« Pour rester dans la légalité la plus stricte, nous considérons comme seul exact le record de l'heure « marche » de 10 kilomètres 900 mètres détenu par M. Rougemont de la Société Athlétique de Montrouge! »

Pour confirmer la régularité de nos records officiels et le soin pris par le Comité de l'assurer, il était nécessaire de faire connaître cette opinion de la presse parisienne. Certes on ne prétendra pas encore qu'elle émane du Comité du Sud-Est.

Et, dorénavant, nos records actuels et futurs pourront, grâce au respect de ces mesures, être à l'abri de toute critique sur leurs performances constatées, reconnues et homologuées.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. U. S. F. S. A. Comité du Sud-Est

Assemblée mensuelle. — Mardi prochain, 1er octobre, assemblée mensuelle à laquelle tous les délégués sont priés d'assister. — Ordre du jour: Challenge d'automne. — Préparation de l'assemblée générale annuelle.

Racing-Club de Lyon. Bien que pratiquant assidûment tous les sports, le R. C. L., fidèle à ses principes de bonne camaraderie, offrira samedi, 28 septembre, un vin d'honneur à ses sociétaires de retour du régiment. Cette réunion amicale, à laquelle tous les racingmen sont priés d'assister, aura lieu à 8 h. 1/2, au siège, brasserie Bernoux, 18, cours Lafayette.

Football. — Dimanche 29 septembre, à 2 heures soir, entraînement au terrain, 210, route d'Hyrieux.

Athlétique-Club et Jeux Olympiques. Le Conseil a l'honneur d'informer les sociétaires que le siège de la Société est transféré au Central-Boulevard, rue Robert, 59. Une assemblée générale d'ouverture a eu lieu hier soir.

SAINT-ÉTIENNE. — Rugby Stéphanois. — Le championnat vient d'être disputé sur dix kilomètres, départ de La Terrasse, borne 66 à la borne 61 et retour. Malgré les côtes au retour, M. J. Maurand a parcouru les 10 kilomètres en l'excellent temps de 40 minutes 6" 1/5. M. J. Moulin est arrivé second en 44 minutes fournissant à l'arrivée un superbe emballage de 100 mètres; le troisième, M. Martin, en 51 minutes.

Comme on le voit depuis sa récente fondation, cette Société fait des progrès incessants. A bientôt les autres championnats où les sociétaires Lire la suite à la 4<sup>e</sup> page.

Voir à la 4<sup>e</sup> page, NOS PETITS PAVÉS (MAISONS RECOMMANDÉES)

Manufacture Française DE CHAUSSURES MODERNES CORDONNERIE GÉNÉRALE

SUCCURSALES DE LYON 57, Place de la République, 57 (Angle du Passage de l'Hôtel-Dieu) 4, Rue Paul-Chenavard, 4 (Ancienne rue Saint-Pierre)

RENTÉE DES CLASSES ASSORTIMENTS COMPLETS en Articles spéciaux pour LYCÉES ET PENSIONNATS

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE "Au Phénix" 48, Rue de la République, 48, LYON

GRAND CHOIX D'ARTICLES pour EXCURSIONS et tous SPORTS

CHAUSSURES AMÉRICAINES pour Dames et Messieurs CHAUSSURES ÉLÉGANTES Genre Grand Chaussure

PENSION de CHEVAUX Vente et Achat DE CHEVAUX

J. H. CARBONEL 40, Rue Sébastien-Gryphe, 40 LYON-GUILLOTIÈRE. Boîtes Confortables INSTALLATION DE Premier Ordre. CHEVAUX, VOITURES & HARNAIS

MAISON BÉNÉVOLO 48, rue de la République, LYON. Constructeur d'instruments de précision LUNETTE pour Automobilistes

Optique de Choix 15 Médailles or et argent. Concessionnaire des VERRES ISOMÉTROPIQUES approuvés par la Société d'Optique. Jumelles de Théâtre, Campagne, Marine — Spécialité de Jumelles Militaires — Ébullioscopes BÉNÉVOLO brevetés S. G. D. G.

A VENDRE BONNE OCCASION. Bicyclette Marque A. V. L., état de neuf, 160 fr. S'adresser au Bureau du Journal.

A S<sup>T</sup> HUBERT L. EYNAC Ouvrier-Armurier ATELIER et MAGASIN: 13, rue Constantine LYON-TERREAUX

Fusils, Revolvers & Carabines DE TOUS MODELES TIRANT LES POUDES PYROXYLÉES Hammerlees Triples et Quadruples

DOUILLES GEVELOT Cartouches chargées de Confiance Réparations. Échanges. Articles de Chasse.

PENSION de CHEVAUX DRESSAGE DE CHEVAUX BOXES CONFORTABLES offrant toutes garanties à MM. les Propriétaires CONDITIONS SPÉCIALES POUR ÉCURIES DE COURSE

MAISON PAUL VILBERT 30, Rue Garibaldi (à côté du Parc) LYON. L'Administrateur-Gérant: A. BURCHON. Imp. P. LEGENDRE & Co, LYON. — Anc. Mon A. Waitener.

AGENCE GÉNÉRALE DES AUTOMOBILES Rue Vendôme, 5 J. COLLOMB, Directeur AGENCE EXCLUSIVE DES VOITURETTES "LA MOUCHE" GARAGE POUR 100 VOITURES - VENTE, ÉCHANGE, RÉPARATIONS, LEÇONS, LOCATION MOTOCYCLES DARRACQ Liberator, Bierre De Dion et Bouton, etc. TÉLÉPHONE 19-60

PIANOS 9, Place Jacobins, 9 LYON Ch. Moretton & Co

Voitures de Grande Remise Mail-Coach, Landaus, Victorias LUCAIN Frères

MON CASARTELLI FERRARIO, Succr 31, quai de l'Hôpital, LYON

Fournitures Générales PHOTO-ACÉTYLENE

1, place des Jacobins THIÉRY & SIGRAND

Depôt Exclusif des Chaussures PINET, PARIS CHAUSSURES RENOMMÉE

Les Grands Magasins UNIVERSELS 49 à 55, Cours de la Liberté

Recommandé aux Sportman Gentleman Eleveurs HOTEL DES BEAUX-ARTS

QUO VADIS? (Ous qu'tu vas?) A LA HAVANE

taires auront à cœur de faire valoir leur club, et après, la saison de football. Ainsi, les sports de tous genres sont de plus en plus en honneur à Saint-Etienne.

du Lycée de Grenoble, représentant actuellement au Conseil de l'Union le Comité des Alpes, est venu cette semaine, au Lyon-Sport, où il s'est rencontré avec nos dirigeants du Sud-Est et M. Joannon, secrétaire de la Fédération Cycliste Lyonnaise.

MM. X... président; Daclin, 1er vice-président; Bourlot, 2e vice-président; Perret, secrétaire; Charrois, secrétaire-adjoint; Carlot, trésorier; Barrau, trésorier-adjoint; Treffort, Bérard, A. Joly, Jeannin, membres.

RECORDS OFFICIELS DU SUD-EST

Table with columns for COURSES PLATES, RECORDS par temps, and COURSES DE HAIES. Lists various race records with distances and times.

Comité des Alpes Le Championnat des Alpes de 1902 Le Comité des Alpes a décidé que les championnats de football-rugby (équipes premières), commenceront irrévocablement le 2 février 1902.

SPECTACLES CONCERTS CONCERT DE L'HORLOGE. Avec la mauvaise saison les longues soirées sont arrivées, et bien souvent le public est embarrassé pour trouver une distraction convenable.

Échos Athlétiques Nous rappelons que c'est le 30 septembre qu'aura lieu la clôture des engagements pour le challenge international de rugby de la Suisse Sportive.

Le Stade Grenoblois inaugure demain la série de matches inter-clubs en allant jouer, à Aix-les-Bains, un match de rugby contre le Football-Club de cette ville.

MAISON A. REY FONDÉE EN 1807 M. MAROKY, SUCESSEUR GRAND CHOIX DE Musique Française et Étrangère

PHARMACIE DU SERPENT 32, rue Lanterne, LYON NOUVEAU RABAIS - DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Massage Médical POUR TOUTES MALADIES M. Stemelin 14, Rue Molière

GRANDS MAGASINS DES CORDELIERS LYON A l'occasion de la Rentrée des Classes Lundi et Jours suivants MISE EN VENTE SPÉCIALE DE Trousseaux de Pensions

MAISON CHEVALLIER 15 et 17, rue Tronchet, LYON VOITURES DE GRANDES REMISES

RECOMMANDÉ aux Chasseurs aux Tireurs aux Officiers LE TIR ILLUSTRÉ

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

E. DUBOST Contes Bugistes Pension de Famille Maison de Séjour

BELLE JARDINIÈRE 2, Rue du Pont-Neuf, PARIS SUCCURSALE de LYON, Rue de la République, 62

POLISSAGE ET NICKELAGE Dorure, Argenture sur tous les Métaux ALPHONSE LAMBERT

PENSION DE CHEVAUX M. LAURENT Ancienement: Cours Gambetta, 133 ACTUELLEMENT: 16, rue de Vendôme

Voulez-vous être bien Habillés et à bon Marché? ALLEZ AU TAILLEUR PAUVRE 66, Cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois, LYON

ONGUENT CHEVAUX HEVID le meilleur de pied le meilleur de pied

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES Le Meilleur Papier de France Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais